

Initiatives ministérielles

Dans une lettre du 27 avril, l'un de mes électeurs m'a écrit ce qui suit:

Cher Jesse,

Aujourd'hui, j'ai appelé le ministère des Communications et j'ai parlé au même inspecteur que d'habitude. Je lui ai dit que le radio amateur Chicono continuait à faire à la radio CB ce même bruit qu'il n'est pas censé faire. Tony, l'inspecteur, m'a dit qu'il était allé lui rendre visite et qu'il s'était fait dire d'aller se faire f. . . . Tony, n'ayant aucun recours, a dû s'en aller.

Jesse, ça ne va pas. Voilà un type qui a obtenu une licence de radio amateur et qui peut s'adresser ainsi impunément à un employé du gouvernement; on ne lui enlève pas sa licence. Dans quel monde vivons-nous?

Oui, les Canadiens se demandent dans quel monde nous vivons. Quel genre de société sommes-nous en train d'édifier? En 1992, les Nations Unies nous avaient placés en tête de tous les pays. Si ce gouvernement reste en place, obtiendrons-nous cette distinction à nouveau? J'en doute. Nous serons probablement à la 25^e ou 30^e place. Ressaisissons-nous. Avec un peu de chance, ce projet de loi nous y aidera.

Je veux parler d'une autre question qui est abordée dans ce projet de loi. C'est une bonne chose qu'on traite de cette question, c'est-à-dire du recours à l'écoute électronique par la police. Les policiers ont de moins en moins les moyens d'agir.

• (1715)

Lorsque je tiens des assemblées à l'hôtel de ville avec les contribuables, j'invite les policiers des postes nos 11 et 14. Je rencontre les policiers individuellement et en groupe avec les gens de la circonscription. Dans Parkdale—High Park, on constate une collaboration hors pair entre les policiers, les éducateurs, les contribuables et les gens d'affaires.

Chaque fois que nous tenons ces réunions, nous en sortons frustrés parce que les policiers affirment qu'ils ont beau arrêter un contrevenant, ils le revoient dans la rue le lendemain matin. Il y en a qui me disent qu'ils ont beau arrêter des prostituées, ils les revoient offrir leurs services le même soir. Ils savent qui sont les revendeurs de drogues. Ils connaissent aussi les acheteurs, mais ce sont les revendeurs qu'ils veulent pincer. Ils ne peuvent rien faire pour que ceux qu'ils arrêtent soient inculpés. Ils vont en cour, mais il n'y a pas assez de preuves. Le juge finit par rejeter l'affaire. Après un bout de temps, je suis sûr que les policiers abandonnent, en se disant que cela ne sert à rien de se forcer.

Je suis tout à fait en faveur de tout ce qui, dans ce projet de loi, autorise la police à recourir à la surveillance

électronique dans les situations potentiellement dangereuses. De tout ce qui, dans ce projet de loi, autorise les juges à permettre une telle surveillance moyennant le consentement de l'une des parties en cause. De tout ce qui, dans ce projet de loi et les amendements proposés, habiliterait les juges à donner pareille autorisation dans d'autres circonstances, quand il est clair que la demande d'autorisation n'enfreint pas la Charte des droits et libertés.

Je me soucie beaucoup de notre Charte des droits et libertés en faveur de laquelle j'ai parlé au sein de mon parti et pour laquelle je me suis battu afin d'y faire inscrire certaines idées. Les statuts de mon parti respectent les droits de la personne. Je suis devenu membre du Parti libéral afin de pouvoir représenter toutes les couches de la société. Je n'ai d'ordres à recevoir, ni des multinationales, ni des gros syndicats. Je puis respecter les droits d'un individu en le représentant à titre de membre du Parti libéral.

Ce que je me demande, c'est si nous ne sommes pas allés trop loin en octroyant des droits individuels aux gens. Avons-nous oublié les droits collectifs? Avons-nous oublié les droits de la famille qui est de plus en plus en train de se désagréger? Peut-être ferions-nous bien de repenser notre Charte des droits et libertés. Peut-être ferions-nous bien de repenser les statuts de nos partis.

Nous ne pouvons nous arrêter seulement aux droits de la personne au détriment des malheureuses victimes, des pauvres enfants victimes d'agressions sexuelles dès le premier âge, nous ne pouvons nous arrêter seulement aux droits de la personne quand la pédopornographie fait son apparition dans notre pays. Pourquoi sommes-nous si impuissants? Pourquoi manquons-nous à ce point de courage que nous ne pouvons même pas mettre un terme à l'importation de ce type de revues dans notre pays? Où sont les normes de ce pays? Monsieur le Président, nous sommes tous à blâmer. Vous, dans ce fauteuil, et tous mes collègues, tant ceux au sein de mon parti, que du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique. Nous avons tous notre part de responsabilité. Si je permets à mon pays d'abaisser ses normes à ce niveau, je porte alors une partie du blâme.

J'espère que tous les députés se pencheront sur le projet de loi C-109 et souscriront aux articles qui donnent plus de pouvoirs aux corps policiers. Cela suffit. Nous ne pouvons pas laisser nos corps policiers sans les ressources voulues. Redonnons-leur les ressources qu'ils ont déjà eus, qu'ils réclament et que la collectivité souhaite leur donner.